L'échot'ayen

Bulletin municipal



Mot du maire



Chers écotayennes, chers écotayens,

Dès les premiers jours du printemps, la nature renaît. Nous savons qu'il nous faudra être particulièrement **raisonnables dans l'utilisation de l'eau** qui devient une problématique récurrente : je sais pouvoir compter sur le civisme de chacun face aux éventuelles restrictions qui ne manqueront pas cet été.

Les forces vives de notre commune se mobilisent pour animer le village : place mairie a eu lieu la fête patronale, le Viel Ecotay s'animera les 10 et 11 juin pour les 30 ans de l'association des Amis du Vieil Ecotay et enfin, ce même week-end se déroulera dans la salle communale l'exposition « les Arts d'Ecotay ».

Autant de rendez-vous pour les écotayens mais aussi pour les visiteurs, car ils permettent à la commune de rayonner! Souhaitons à tous beaucoup de réussite pour ces manifestations! Le tissu associatif est précieux: des femmes et des hommes s'engagent quotidiennement pour les autres et la commune. Ces actions sont un modèle de mode de vie, de citoyenneté. Je tiens au travers de ces quelques mots à les saluer chaleureusement. La municipalité d'Ecotay sera toujours à leur côté. J'invite d'ailleurs la jeunesse à suivre cet exemple en rejoignant le Conseil Municipal des Jeunes d'Ecotay, dont vous retrouverez les modalités page 5.

Les élus d'Ecotay s'engagent eux-aussi pour la concrétisation de projets prévus au plan de mandat. Ainsi, **l'ancienne école mairie devenue Maison des Associations** a été inaugurée le 3 juin 2023. Elle accueille une activité culturelle foisonnante que vous retrouverez page 3.

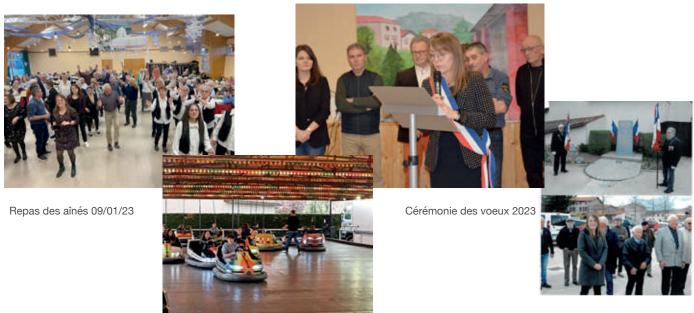
Vous trouverez à la lecture du bulletin la présentation générale du budget prévisionnel 2023 qui montre notre **gestion saine des finances**, et fait la part belle aux investissements et ceci sans augmenter le taux d'imposition de la commune.

Ecotay se développe et s'embellit sans s'endetter tout en conservant un seul objectif : ne pas hypothéquer sur l'avenir et préserver notre environnement et notre qualité de vie au quotidien.

Alors réchauffons-nous au contact de ces rayons de soleil printaniers et des manifestations à venir et profitons ensemble de la douceur de vivre écotayenne.

carine Gandrey

Retour en image



Commémoration 8 mai

Réhabilitation de nos bâtiments

Les travaux de l'ancienne école mairie sont achevés. Le montant total s'élève à 213 000 € HT. (Dont 27 000€ de frais d'études de suivi et de contrôle).

Les subventions obtenues sont de 150 603 €, soit 71% du montant des travaux. Le reste à charge pour la commune s'élève donc à 62 397 €.

Cette maison des associations accueillera : la musique, les peintres, les photographes, ... mais aussi l'association de patrimoine d'Ecotay.

Ce lieu permettra aux associations de **développer leurs activités dans des conditions optimales,** de créer une émulation et de favoriser la créativité. Nous avons hâte de

découvrir les oeuvres qui en émergeront.





Les travaux de l'ancien local du Cotayet : réalisation d'un studio locatif, se terminent. Le coût total des travaux est de 66 000 € HT (dont 7 500€ de frais d'études et de suivi). Pour ce projet, la commune a obtenu 42 250 € de subventions, soit 64% du coût total, le reste à charge est de 23 750 €.

Ce studio, entièrement rénové, plein de charme, d'une surface de 40m2 conviendra parfaitement à une personne seule, voire même un couple!

Reconstruction du puits de l'Olme

Le puits du centre du village a été **détruit accidentellement** le 21 janvier dernier. Sa reconstruction a été faite par l'entreprise locale Stone Rénovation de Michel Bétin.

Naturellement, l'assurance du véhicule en faute prend en charge l'ensemble des travaux de réparation.

Inauguration des sentiers de randonnées

Samedi 18 mars 2023 a eu lieu l'inauguration des panneaux et topo guides des sentiers de randonnée en présence de nombreux élus : les sénateurs de la Loire, Cécile Cukierman et Jean-Claude Tissot (représenté), Jean-Yves Bonnefoy, conseiller départemental, Christophe Bazile, président de Loire forez Agglomération, ainsi que les maires des communes alentours.

Tous ensemble nous avons construit étape après étape cette offre de randonnée à Ecotay: les marcheurs de l'association Ecotay Loisirs Animation, en tant que spécialistes ont été de véritables moteurs du projet, l'Atelier Photo a fourni les illustrations du topo guide, les amis



du Vieil Ecotay ont réalisé un travail remarquable de recherche et de synthèse des principaux éléments de patrimoine à mettre en valeur, le tout fédéré par la municipalité et les commissions patrimoine et communication.

Nous remercions également le Conseil Départemental au nom de l'association Ecotay Loisirs Animation pour son aide financière qui aura permis d'acquérir la signalétique et les panneaux.

À ce jour, **huit communes sur notre secteur ont ainsi structuré** leur offre de randonnée, grâce à l'accompagnement expert de Bernard Duris de la Fédération de Randonnée Pédestre.

Vous pouvez retrouver les tracés des parcours sur les panneaux (place mairie et Vieil Ecotay) mais aussi dans notre topo guide qui est en vente au prix de 3€ en mairie, au restaurant La Delizia et à l'Office de Tourisme de Loire Forez Agglomération.

Présentation du budget

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Emprunts en € - Remboursement capital	38 243,73 €	
Attribution de compensation	1 830,85 €	
Éclairage église	40 000,00 €	
Rénovation des bâtiments : ancienne école/mairie	404 000,00 €	
Grillage + éclairage stade	50 000,00 €	
Signalisation + changement tracteur	52 000,00 €	
Divers / Voiries	13 000,00 €	
Changement borne incendie	7000,00 €	
Lave-vaisselle kiosque	3946,90 €	
Frais d'étude presbytère	10 000,00 €	
Agencement extérieur - mobilier locaux des associations	9 000,00 €	
Résultat investissement reporté	28 621,33 €	
Dépenses budgétées 2023	657 642,81 €	

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Report compte administratif 2022	269 110,17 €	
Virement de la section de fonctionnement	130371,79 €	
Dotation aux amortissements	9257,85 €	
FCTVA	26000,00 €	
Taxe d'aménagement	30 000,00 €	
Subventions	192903,00 €	
Recettes budgétées pour 2023	657642,81 €	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Charges de gestion courante	180 000,00 €	
Charges de personnel	137300,00 €	
Attribution de compensation CALF	73815,88 €	
Indemnités et participations (écoles, indemnités élus, subventions associations)	191 002,00 €	
Intérêts de la dette	7442,31 €	
Dotations aux amortissements	9 257,85 €	
Virement à la section d'investissement	130371,79 €	
Dépenses budgétées pour 2023	729 189,83 €	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Report excédent de fonctionnement 2022	129 400,83 €	
Contributions directes	463 500,00 €	
Occupation domaine public et produits exceptionnels divers	14000,00€	
Dotation globale de fonctionnement	90 289,00 €	
Revenus des immeubles	32000,00€	
Recettes budgétées pour 2023	729 189,83 €	

FOCUS INVESTISSEMENT 2023

Le 27 mars dernier le conseil municipal a voté le budget primitif 2023 dans un contexte marqué par l'inflation et la forte hausse du coût de l'énergie. Ainsi, 729 189 euros sont dédiés au fonctionnement et 657 642 euros aux investissements, sans augmentation d'impôts comme nous nous y étions engagés. Côté investissements, 400 000€ sont prévus pour la rénovation des bâtiments communaux, comprenant :

- Le solde des travaux de l'ancienne école / mairie
- Le solde de l'aménagement de l'ancien local du Cotayet
- La provision pour le projet d'aménagement du Presbytère

Carnaval 2023

Pour cette année 2023, **Ecotay s'est associé au Sou des écoles** de Moingt pour organiser le traditionnel carnaval. Une nouvelle fois, des centaines de parents et d'enfants ont répondu présents pour ce moment festif, déguisés ou non! Après avoir préparé Madame et Monsieur Carnaval, les enfants se sont rendus en charrette au City'Cotay pour le feu de joie.





Petits et grands ont partagé les bonbons et le vin chaud offerts par la Keup'On, et ont ensuite pu rejoindre la salle des fêtes pour une soirée animée par MG Sono, la buvette était tenue par le Sou des Ecoles qui a entièrement pris en charge cette soirée réussie! Une collaboration à poursuivre pour le plaisir de tous !

Fin du défi 0 déchet



Après plusieurs mois de suivi des productions de déchets par les familles écotayennes participant au défi, l'heure de la conclusion est venue.

C'est autour d'une matinée bilan et activité organisée par les élues en charge de ce défi Carine GANDREY et Auriane GOURBEYRE que les participants ont pu se retrouver. Un atelier « Do It Yourself » sur le thème des cosmétiques, animé par Émilie BERNARD (Quotidien Magique) a permis d'apprendre comment faire soi-même de façon économique et écologique des

Si la conclusion générale est bien une diminution significative des déchets, force est d'admettre que nous devons tous faire des efforts pour acheter, consommer et tout simplement réfléchir différemment.

Rejoignez le CMJ!

Pour permettre aux jeunes écotayens de prendre part à la vie communale, les élus en charge de la jeunesse proposent de mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes.

Le CMJ aura pour but de participer aux temps forts de la commune, aux réunions, aux évènements, partager, échanger.

Si tu as envie de participer et de faire des propositions rejoins-nous!

Renseignements auprès de la mairie 04 77 58 59 69.



Procédure de rappel à l'ordre

Mise en place de la procédure de rappel à l'ordre. Créé par la <u>loi du 5 mars 2007</u> relative à la prévention de la délinquance, **le rappel à l'ordre permet au maire de convoquer les auteurs de petits délits pour leur rappeler les règles de droit**. Cet outil sera utilisé par tous les maires entrant dans le dispositif de police pluri communale. Le but est avant tout pédagogique.

Taxation des logements vacants

L'article 1407 bis du code général des impôts permet au conseil municipal (délibération du 10 mai 2023) d'**assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation** sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Sont concernés les seuls locaux à usage d'habitation (appartements ou maisons).

Cette taxe s'appliquera à partir de 2023.

Retour sur l'accident au Vieil Ecotay

Au mois de mars, un camion imprudent n'ayant pas respecté l'interdiction de circuler pour les véhicules de plus de 3.5 T a emporté un panneau sur le parking du Vieil Écotay en tentant de faire demi-tour.

Durant la manœuvre, du gasoil s'est répandu sur la chaussée à proximité de la rivière.

Les services techniques de la commune sont intervenus dans l'urgence afin de mettre en place de l'absorbant sur la chaussée.

Loire Forez Agglomération au titre de sa compétence Rivière ainsi que la Police de l'eau ont alors été saisis de ce dossier.

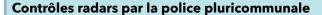
Les conséquences immédiates de cette pollution ont fait l'objet d'une évaluation par l'inspecteur de l'environnement qui a conclu à une absence d'impact significatif grâce à la dilution importante apportée par le cours d'eau.

Concernant la pollution résiduelle des terres, là encore, elle a fait l'objet d'un rapport par l'inspecteur de l'environnement qui conclut à la nécessité d'évacuer les terres polluées, après analyse du sol.

Ces travaux de dépollution ont pu être réalisés courant mai.

La municipalité ainsi que Loire Forez Agglomération regrettent le délai d'évacuation des terres dû aux contraintes réglementaires très importantes.

Nous nous excusons pour la gêne occasionnée auprès des riverains.



Afin de répondre aux plaintes régulières des riverains vis-à-vis des vitesses excessives, la police pluricommunale est désormais équipée d'un radar. Elle réalise des contrôles aléatoires depuis plusieurs semaines.

Des radars pédagogiques sont également déjà en place.

Nous appelons les usagers à respecter les limitations pour la sécurité de tous.



Inscription transport scolaire

Les inscriptions aux transports scolaires régionaux sont ouvertes depuis le 2 mai 2023 pour la rentrée 2023-2024.

Bénéficiez du meilleur tarif en vous inscrivant avant le 20 juillet 2023.

Les inscriptions dématérialisées sont à privilégier.

https://www.laregionvoustransporte.fr/contenus/scolaire-tous-les-departements

Le coût de l'abonnement annuel est de 110 euros, attention une majoration s'applique pour toute inscription passée le 21 juillet.

Journée de l'USEM consacrée à l'Ukraine

Le club de foot de l'USEM organise une journée solidaire au profit des réfugiés Ukrainiens encore présents sur notre territoire forézien. Le but est à la fois de permettre une journée conviviale pour tous, de rassembler les réfugiés Ukrainiens autour de leur culture, tout cela autour d'échanges, de sport et d'offrir la recette financière au profit des ressortissants.

Cette action se déroulera en plusieurs temps forts :

À partir du lundi 19 juin : exposition itinérante sur l'Ukraine, le conflit actuel et les relations footballistiques entre nos deux pays.

Le vendredi 23 juin : exposition avec conférence débat.

Samedi 24 juin : rassemblement sportif (match de foot, pétanque, jeux) suivie d'une soirée conviviale.

Toutes ces animations sont proposées et organisées par l'USEM **en partenariat avec la municipalité d'Écotay**, l'association Du Forez à l'Ukraine, la Maison de l'Europe et le Mouvement Européen Loire.

Nous vous attendons nombreux pour ce temps fort estival! Plus d'information www.foot-usem.com

Histoire du Béal Comtal de 1239 à 2023

« De Verrières à Lézigneux.De Drutel à Vidrieux.

De la Vidrésonne à l'étang, tel un cordon ombilical, le béal Comtal amorce sa prise d'eau au hameau de Drutel, passant ensuite par Quérézieux pour alimenter l'étang de Vidrieux. Ce bief ou béal, long de 6 km 500, construit il y a 800 ans, creusé de la main de l'homme à travers champs, terres, rochers et bois est un modèle de dénivellation régulière, il utilise crêtes, vallons et plateaux, pour éviter une accélération des eaux et par conséquent un débordement inévitable. Depuis 1239 le système fonctionne (...).

Depuis le XIIIème siècle les intérêts ont changés. Il n'y a plus de moulins le long de la Vidresonne. Beaucoup de terrains sont en friches. Avec les sècheresses et canicules annoncées du XXIème, le béal risque d'être à nouveau sous le feu de l'actualité, qui sait... »

Texte de Paul Gérossier pour Hameçon de Vidrieux.

Vous pouvez découvrir l'histoire captivante de ce bief sur le site internet de la commune via le Flash Code.

Calendrier des manifestations 2023

juin



10/11 - Les 30 ans des Amis du Vieil Ecotay

11 - Cité des peintres, de la photo et des Loisirs Créatifs - ELA -

19 au 24 - Journées de l'USEM consacrées à l'Ukraine

à partir du 19 : Exposition itinérante sur l'Ukraine

23 - Exposition avec conférence débat

24 - Rassemblement sportif



juillet

13 - Concert d'été de la Keup On

14 - Fête Nationale - Anciens Combattants



aout



15 - Messe du 15 août - Eglise d'Ecotay

19 - Concours de Pétanque et Soupe aux Choux - Comité des Fêtes au bénéfice du CCAS



septembre

10 - Vide grenier - Comité des Fêtes A fixer - AG ELA

24 - Virades de l'Espoir





novembre

11 - Commémoration fin de la Première Guerre Mondiale

18 - Soirée théâtre - CCAS

26 - Concours de belote club de l'amitié





décembre

9 - Concert de Noël 16h « Choeur de L'étang » - Amis du vieil Ecotay

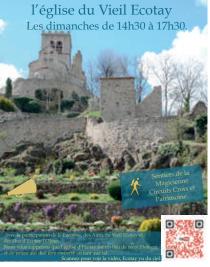
31 - Réveillon de la Saint Sylvestre - Comité des fêtes







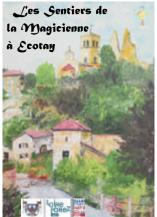




Du 4 juin au 24 septembre 2023

Venez découvrir





Mairie d'ECOTAY L'OLME Tél : 04 77 58 59 69 Mail : ecotay@wanadoo.fr Site internet : http://www.ecotaylolme.fr Secrétariat ouvert lundi, mardi, jeudi, de 9h30 à 12h30, vendredi de 9h30 à 12h30 et 14h à 16h30. Fermé le Mercredi

Votre mairie sera fermée du 07/08 au 13/08, vos élus seront disponibles et joignables en cas d'urgence.

